

11811/26

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 15 juillet 2026

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 15 juillet 2026

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**DÉCISION DU PARLEMENT EUROPÉEN, DU CONSEIL ET DE LA
COMMISSION portant nomination du directeur de l'Autorité pour les partis
politiques européens et les fondations politiques européennes**

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes